

**INTERVENTION 2<sup>ème</sup> JOURNEES DE LA FEDERATION ADDICTION  
TOULOUSE LES 7 ET 8 JUIN 2012**

**Atelier 12 : L'hébergement des usagers actifs entre urgence, soin et citoyenneté : Quels enjeux ?**

- Les manques repérés dans le droit commun au niveau de l'hébergement pour répondre aux besoins des usagers actifs en errance et sans solution.
- Accentuer le point sur la nécessité pour les usagers de trouver des lieux pour se stabiliser sans passer nécessairement vers le soin.
- Stabilisation pour remettre de l'ordre sur leur situation de vie chaotique avec pour premier objectif de se réinsérer dans une dimension sociale (ouverture de droits accès aux soins, mise en place de traitement le cas échéant.....)
- Stabilisation pour se poser après de longues périodes d'errance
- Stabilisation pour reprendre lien avec des gestes liés à une vie quotidienne ordinaire
- Faire ressortir l'impact de cette stabilisation pour démontrer que de fait il se passe des choses et notamment autour de la consommation qui est mieux appréhendée et mieux gérée.
- Mettre l'accent sur des valeurs de responsabilisation de l'utilisateur et de son accès à l'autonomie
- Profiter de cette période pour faire le lien auprès des partenaires de droit commun pour des orientations potentielles au-delà de l'hébergement intermédiaire qui leurs est proposé.

*J'illustrerai mon propos en évoquant l'expérience que mène l'association PROSES que je dirige depuis cinq ans avec l'ouverture depuis trois ans à présent d'un accueil collectif pour usagers actifs ainsi que sur l'expérience menée depuis deux hivers dans le cadre de la période hivernale et sur la mise à l'abri des usagers sur le lieu même du CAARUD de Montreuil.*

*Enfin évoquer que l'hébergement ne peut être fermé aux usagers actifs et démontrer qu'être hébergé sur une période assez longue est une véritable mesure de réduction des risques.*

Cet atelier sur la thématique de l'hébergement a un caractère un peu particulier puisque l'hébergement est une préoccupation qui m'anime depuis quelques temps déjà et je remercie Martine Lacoste ainsi que les responsables de la Fédération Addiction de m'avoir invité à partager avec vous quelques expériences de terrain.

**Préambule :**

Entre SOIN / URGENCE / CITOYENNETE

Revenons un instant sur ces mots qui intitulent l'atelier : **Le soin** a depuis toujours et encore à présent était la porte d'entrée pour les usagers de drogue, de l'hébergement. Nous avons toutes et tous pu mesurer au moins une fois au cours de notre carrière professionnelle, combien cette orientation manquait souvent de

sens et comment elle aboutissait assez régulièrement à un échec supplémentaire pour l'utilisateur.

Comme pour justifier cet échec, on a souvent recours à la réponse suivante, qui fait dire que l'échec fait en lui parti du processus de soin. Cependant que de temps perdu pour l'utilisateur lui-même tout comme pour les intervenants.

On le comprend maintenant un peu différemment et l'on regarde autrement le parcours de l'utilisateur à travers sa consommation. On sort peu à peu du paradigme du « tout abstinence » ou du « tout soin » pour commencer à accepter que l'on puisse accueillir des utilisateurs encore actifs dans leur consommation. D'ailleurs n'y a-t-il pas davantage d'utilisateurs qui consomment que d'utilisateurs qui ne consomment pas dans les structures d'hébergement ??? Lorsque je dis cela je pense à tous les produits psychoactifs tels qu'ils soient.....

Alors pourquoi continuer cette chasse aux consommateurs, ce rappel incessant au règlement intérieur de l'établissement ????

Parce que quelque part, nous n'avons pas le choix.... Nous sommes pieds et poings liés à la réglementation et à la loi qui interdit l'usage de stupéfiants...

Le plus souvent ce sont **des solutions d'urgence** que nous trouvons et nous pouvons mesurer comment et combien ces solutions sont insatisfaisantes.

Nous connaissons tous la nécessité de devoir parfois envoyer un utilisateur à l'autre bout du département pour trouver un lit d'urgence pour une nuit.

Sommes-nous réellement dans la capacité de proposer une solution qui soit digne ?

Les utilisateurs de drogue **des citoyens** comme les autres, avec des droits et des devoirs et parmi ces droits il y a celui d'avoir des conditions de vie qui soient dignes et qui permettent de pouvoir se construire ou se reconstruire.

## PROPOS

L'hébergement, le toit sur la tête, la sécurité apportée par le seul fait de savoir chaque jour où l'on pourra dormir le soir...

Voilà ce simple projet qui est devenu au fil des années un peu plus compliqué pour chacun d'entre nous dans cette société qui se paupérise, alors que ce toit sur la tête reste un droit de citoyen inscrit dans notre constitution.

Nous avons tous en mémoire, à titre professionnel voir même personnel des histoires à raconter autour de cette recherche d'habitation et de stabilisation nécessaire au bon équilibre de notre santé mentale et physique.

Ici dans cette salle nous sommes tous ou en grande majorité des intervenants de la R.D.R et ou du soin et notre travail au quotidien nous montre comment le chemin vers l'accès au logement est compliqué et nous sommes bien incapables de comptabiliser (tant il y en a) les heures passées à tenter d'obtenir une nuit ici ou encore une autre ailleurs pour un usager.

L'accès à l'hébergement est devenu si compliqué que s'en est devenu indécent.

Les solutions qui sont proposées sont devenues si peu adaptées ou si difficiles d'accès que nous hésitons à les proposer...

Les C.A.A.R.U.D tout comme les C.S.A.P.A ont pour mission et c'est inscrit dans le décret d'application, de réinscrire l'usager dans le système de droit commun, mais comment faire quand ce dernier refuse de l'inscrire parce qu'il fait usage de substances illicites et que ce simple fait lui interdit l'accès à toutes les structures ou presque ??

Comment pouvons-nous faire pour parvenir à suivre un usager dans ses démarches et à devoir l'inciter à se familiariser avec un système de droit commun lorsque ce dernier ne veut pas de lui et quand la préoccupation parfois première de l'usager reste une demande sans suite.

Comment l'usager poly consommateur peut-il avoir d'autre perspective que celle de devoir poursuivre sa consommation lorsqu'aucun espace digne de ce nom ne lui est proposé, comme un endroit où se poser pour que tout d'abord cesse cette déambulation sans fin qui jour après jour l'abîme, l'esquinte, et vient renforcer insidieusement sa consommation ?

Comment faire pour parvenir à rester à vivre dans la rue si ce n'est en surconsommant pour être certain de moins souffrir et donc d'accepter sa situation ?

Comment parvenir à se maintenir dans ces fameuses démarches de réinsertion lorsque la nuit a été rude, inquiétante et souvent violente ??

Nous marchons sur la tête dans ce système qui laisse peu de place à la marginalité, qui renforce l'errance et laisse peu de chance à celui qui voudrait ou qui parviendrait à entamer une démarche de soins.

Nos avancées dans nos structures sont des avancées de fourmis pour tous les usagers en errance, ils loupent leur R.D.V, perdent les papiers d'un dossier qui avait commencé à être instruit, ne parviennent pas à se rappeler, à se concentrer sur un entretien, ils avancent et puis ils reculent rattrapé chaque fois par la prise de produits qu'ils ne prennent plus par plaisir ou recherche d'un mieux-être mais tout simplement pour tenir le coup , pour ne pas flancher pour rester en vie et supporter encore et toujours ce qui leur est réservé ??? Oui mais jusqu'à quand ????

Combien d'usagers ont entamé une cure ou post cure non pas pour réellement s'inscrire dans une démarche de soin mais avant tout pour obtenir un hébergement ?

Combien d'entre eux ont été mis dehors de ces institutions pour lesquelles la porte d'entrée nécessite une prise de produits de l'utilisateur et que le seul fait de consommer dedans remet l'utilisateur au dehors... ?

Beaucoup d'incohérence, de contradictions dans ce système et à la fois peu de solutions pour réellement venir en aide aux usagers dont nous nous occupons.

L'entrée par le soin sinon point de salut....

Changeons cette donne qui n'a de sens que celui qui insisterait à laisser dehors l'utilisateur.

N'oublions pas que les missions C.A.A.R.U.D et C.S.A.P.A doivent aussi prendre en compte la réinsertion professionnelle lorsque cette dernière est possible.

Réinsertion sociale, accès aux soins, réapprentissage des gestes de la vie quotidienne... Rien de tout cela ne sera possible sans une stabilisation de l'utilisateur, sans la mise à disposition d'un lieu qui soit stable et sécurisant qui lui donne envie d'aller plus loin pour aller mieux....

Sortons de nos schémas parfois encore et hélas trop étriqués et cessons de penser que la seule voie possible serait l'arrêt de l'usage ou l'entrée dans le soin. Imaginons qu'il puisse y avoir d'autres chemins possibles.

Nous sommes conscients que nous avons atteints les limites d'un système qui au-delà des usagers de drogue ne parvient plus à répondre à bon nombre de citoyens... D'un besoin de première nécessité et naturel, nous sommes aujourd'hui confrontés à une réalité compliquée aux contours parfois kafkaïens.

Nous traversons une crise économique et associée à celle-ci celle du logement persiste depuis de nombreuses années déjà.

Le maintien dans l'emploi permet, un maintien du logement, les équipes de travailleurs sociaux interviennent pour se maintenir dans le logement et souvent la bataille est difficile.

Ce n'est pourtant qu'avec ce maintien que tout reste possible. Avoir sa maison, ses affaires, ses papiers, bref sa vie, sur son dos est un moment douloureux qui se répète chaque jour pour celles et ceux qui vivent dehors. C'est une situation douloureuse qui ne permet en aucune façon de faire surface...

Les établissements sociaux sont saturés, les structures d'hébergement d'un bout à l'autre de la prise en charge sont saturés, les associations croulent sous les demandes et se rabattent sur les hôtels sociaux qui n'ont cette appellation que parce qu'ils accueillent en leur sein des publics socialement dépourvus de ressources. Et pourtant chaque jour la rue nous montre à voir un nombre de personnes sans domicile, et sans solution de façon croissante...

Les solutions manquent face aux besoins grandissants, heureusement des initiatives se mettent en place et des idées émergent, elles prennent la forme d'étude ou d'expérience, pour démontrer si besoin était que l'homme a besoin d'un toit pour se construire, pour rester en vie, pour maintenir son intimité et sa dignité et que c'est ainsi que les difficultés d'ordre sociale, médicale ou psychique, peuvent trouver davantage de solution.

*(Débat et discussion autour des expériences d'une structure d'accueil pour usagers de drogues actifs à Montreuil et de celle autour des mesures hivernales réalisées en Seine Saint-Denis)*

Serge Longère Président de l'A.F.R